

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2021- 88

Date de la convocation : 01/12/2021

Membres en exercice : 24

Membres présents : 19

Membres votants : 19

Le huit décembre deux mille vingt et un, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol , SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent.

Excusés : Mme LAMPSON - GUEILLOT Nadège, M. DE POUILLY Jean-Pierre, M. VALET Bruno

Absents : Mrs. DANNEAUX Dominique, GODART Olivier

Personnel communautaire : M. MAKSUD Léo, Directeur Général des Services, Mme ODIENNE Karine, Directrice Générale Adjointe, Karine GOLEBIEWSKI Secrétaire de direction.

Secrétariat : Mme Payen Françoise est désignée secrétaire de séance.

OBJET : OPERATION SUR LE NUMERIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA CCI DES ARDENNES

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment les actions de développement économique telles que le soutien aux activités commerciales ;

Considérant que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Ardennes propose la mise en place d'animations à destination des commerçants et artisans-commerçants sur la thématique du numérique (action de sensibilisation et d'information et Ateliers collectifs) ;

Vu les avis favorables de la commission Commerce-Artisanat-Industrie mais aussi de l'association Dynamic Argonne associée à la réflexion ;

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- VALIDE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Typologie d'animation	Nom de l'animation	Coût TTC
Sensibilisation/information	Success Stories	3 000,00 €
	Digital Days	6 500,00 €
Ateliers collectifs	Vouziers Connect	6 500,00 €
TOTAL		16 000,00 €

.../...

Recettes prévisionnelles		
	% de participation	Recettes
Région Grand Est	80	12 800,00 €
CC Argonne Ardennaise	20	3 200,00 €
TOTAL		16 000,00 €

- AUTORISE le Président ou son représentant à solliciter une demande de financement auprès de la Région Grand Est
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la CCI telle que figurant en annexe de la présente délibération.

Pour copier conforme.

Le Président,

Benoît SINGLIT

